

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Stéphane Caron

<https://www.cadre21.org/membres/24b6c464f3ffbf151b9ddb>

Date d'obtention : 2021-06-01 17:48:22

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode permet aux intervenant scolaire d'agir rapidement devant une situation de sextage la méthode fournie une trousse d'évaluation a remplir avec les jeunes impliqués. Cela permet d'évaluer la si la situation est de nature impulsive ou malveillant.
Dans le cas d'un acte impulsif la situation est traité par le poste de police, rencontre avec le jeune et les parent. Les photos sont effacé.
Dans le cas d'un art malveillant un enquête criminelle sera mené par les policiers.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation permet d'être autonome dans les démarches et de se référer à des outils.
Cela va permettre un évaluation de la nature de l'intention.
la formation va permettre de sécuriser les élèves impliqués ainsi que leur parent lors d'une situation de sextage
la formation va permettre des interventions précise plus efficace et sérieuse.
Réduire le stress face à ses interventions
Réduire les délais d'intervention car on sait où et avec quel outil se référer.
La formation permet d'être professionnel dans la démarche.
Plus de confiance devant ces situation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas chercher à voir les images, pour respecter la dignité de l'élève.
Ne pas passer la trousse si cela s'avère être un acte malveillant mais appeler les policiers
Confisquer le cellulaire du jeune qui a commit l'acte dans un sac remis à cet effet.